

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2018

Nos réf : HT/DB/MCR

Présents : TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, LIPSKI Jean-Pierre, VILMINOT Pascal, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, NOIROT Catherine, PLANÇON Aurélie, GROSJEAN Aline, ADDE Patrick, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, HERGAS Jasminka.

Excusés :

MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à DURY Bernard,
LALLAOUA Nora a donné procuration à JELIC Céline,
SEGAUD Grégoire a donné procuration à BEDEZ Christian,
DELMARRE Véronique a donné procuration à ATAR Nathalie,
GLAB Grégory a donné procuration à GROSJEAN Aline,
MÉRAUX Jocelyne a donné procuration à RADREAU Sophie,
MORASCETTI Élisabeth a donné procuration à LOUYS Jean-Pierre.

Absents : MORANDINI-HENRICI Séverine, GORGULU Alpay.

Madame Agnès TRAVERSIER, Maire :

- ouvre la séance ;
- dresse l'état des présences ;
- **Madame NOIROT Catherine** est nommée secrétaire de séance ;
- constate le quorum.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 1^{er} mars 2018 appelle deux remarques :

Madame Sophie RADREAU : « Pourquoi ma remarque sur la signature du projet gendarmerie n'a pas été reportée dans le précédent compte-rendu ? »

Madame Agnès TRAVERSIER : « Cette remarque a été reportée dans le précédent compte-rendu du Conseil Municipal qui a suivi les orientations budgétaires »

Madame Sophie RADREAU : « Je pensais que Madame ATAR allait intervenir suite à un appel téléphonique de Monsieur Jean-Luc MARTINO concernant les propos tenus à l'encontre de la Maison Pour Tous lors de la dernière séance du Conseil Municipal »

Madame Agnès TRAVERSIER : « J'ai tenu ces propos et je ne peux pas modifier le compte-rendu. J'en reparlerai avec Monsieur Dominique MIELLE prochainement. Je vous ferai parvenir une copie du courrier »

Ordre du jour :

I – Désignation du jury d'assises – année 2019

Chaque année, à partir de la liste électorale, 9 noms doivent être tirés au sort comme le stipulent les articles 259 et suivants du code de procédure pénale. **Aurélien PLANÇON** et **Jasminka HERGAS** procèdent au tirage au sort de 9 jurés. La liste préparatoire des personnes désignées par le sort sera transmise au greffe de la Cour d'Appel de Besançon. Elles seront averties par courrier.

Madame le Maire cite la liste des personnes tirées au sort :

| N° PAGE LISTE ELECTORALE | LIGNE SUR PAGE | NOM – PRENOM | DATE DE NAISSANCE | ADRESSE |
|--------------------------|----------------|----------------------------------|-------------------|-----------------------|
| 96 | 4 | REIN Thérèse | 28/08/1932 | 19 rue des Anémones |
| 135 | 8 | GARCIA Franck | 06/09/1972 | 16 Place Centrale |
| 206 | 4 | CHOPARD Amélie | 03/07/1983 | 10 rue Ernest Lelache |
| 51 | 3 | BAYSAL ep. YURDAER Selma | 02/02/1975 | 4 rue des Pruniers |
| 202 | 3 | MENETRIER Véronique | 04/05/1962 | 6 Place Centrale |
| 227 | 8 | URAS Mickaël | 09/02/1977 | 2 rue des Poiriers |
| 189 | 9 | MATHEY Madeleine ep. PAHIN | 17/07/1941 | 6 rue Cuvier |
| 229 | 3 | CORNEILLE Brigitte ep. CHATELAIN | 16/09/1951 | 79 Grande Rue |
| 161 | 7 | GEROME Odile ep. PARIS | 28/01/1954 | 14 rue Ernest Lelache |

Avant de procéder aux votes des comptes de gestion, comptes administratifs 2017 et budgets 2018, une première présentation sera suivie d'une exposition des principaux projets aux conseillers municipaux par projection sur écran.

■ Présentation par chapitre du compte administratif 2017 (par Madame Céline JELIC) et du budget primitif 2018 de la commune (par Madame Agnès TRAVERSIER) :

| Montants exprimés en Euros | | | <u>Compte</u> | <u>Budget 2018</u> |
|--------------------------------------|-----|---|---------------------------|---------------------|
| FONCTIONNEMENT | | | <u>administratif 2017</u> | |
| RECETTES | | | | |
| Total | 002 | Excédent antérieur reporté Fonctionnement | 92 867,93 | 152 887,12 |
| Total | 013 | Atténuations de charges | 75 662,90 | 50 000,00 |
| Total | 042 | Opérations d'ordre entre sections | 305,00 | 305,00 |
| Total | 70 | Produits des services | 218 984,90 | 210 635,00 |
| Total | 73 | Impôts et taxes | 1 745 101,38 | 1 779 887,00 |
| Total | 74 | Dotations et participations | 931 013,41 | 891 089,00 |
| Total | 75 | Autres produits gestion courante | 86 080,94 | 79 453,44 |
| Total | 76 | Produits financiers | 2,89 | 0,00 |
| Total | 77 | Produits exceptionnels | 26 875,81 | 635,00 |
| Total RECETTES FONCTIONNEMENT | | | 3 176 895,16 | 3 164 891,56 |

→ **Chapitre 73 – Impôts et taxes**

Agnès TRAVERSIER : « Concernant les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) – compte 73224, il y aurait une augmentation estimée à 11% »

→ **Chapitre 74 – Dotations et participations**

Agnès TRAVERSIER : « Concernant la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) – compte 748313, les chiffres définitifs seront donnés fin du premier semestre, en fonction de l'effort effectué en fonctionnement. Une baisse maximale de 14% est estimée. »

Agnès TRAVERSIER : « La dotation forfaitaire et la dotation de solidarité rurale ont été notifiées sur le site des collectivités territoriales. Il y a des baisses conséquentes malgré que notre Président ait confirmé qu'il n'y en aurait pas ! »

| Montants exprimés en Euros | | | <u>Compte</u> | <u>Budget 2018</u> |
|--------------------------------------|-----|---|---------------------------|---------------------|
| FONCTIONNEMENT | | | <u>administratif 2017</u> | |
| DEPENSES | | | | |
| Total | 011 | Charges à caractère général | 642 665,41 | 687 420,00 |
| Total | 012 | Charges de personnel | 1 580 694,19 | 1 656 000,00 |
| Total | 014 | Atténuations de produits | 90 912,41 | 91 015,00 |
| Total | 022 | Dépenses imprévues Fonctionnement | 0,00 | 45 000,00 |
| Total | 023 | Virement à la section d'investissement | 0,00 | 32 795,76 |
| Total | 042 | Opérations d'ordre entre sections | 91 460,63 | 176 690,00 |
| Total | 65 | Autres Charges financières gestion courante | 367 965,00 | 404 412,65 |
| Total | 66 | Charges financières | 74 762,47 | 70 663,15 |
| Total | 67 | Charges exceptionnelles | 21 038,40 | 895,00 |
| Total DEPENSES FONCTIONNEMENT | | | 2 869 498,51 | 3 164 891,56 |

→ **Chapitre 012 – Charges de personnel**

Sophie RADREAU : « Compte 6218 – Autre personnel extérieur : cela correspond à la mise à disposition du personnel de la Maison Pour Tous ? »

Agnès TRAVERSIER : « Oui, par exemple »

Sophie RADREAU : « À quoi correspond le compte 6473 – Allocations chômage ? »

Agnès TRAVERSIER : « C'est ce que l'on verse au directeur du pôle enfance qui a été licencié, on est obligé de lui verser l'indemnité pendant deux ans »

Sophie RADREAU : « Et le compte 64131 – Rémunération ? »

Agnès TRAVERSIER : « C'est le traitement brut du personnel sous contrat à durée déterminée et le régime indemnitaire »

→ **Chapitres 023 – Virement à la section d'investissement et 042 – Opérations d'ordre entre sections**

Agnès TRAVERSIER : « L'excédent cumulé représente l'excédent de fonctionnement de 209 485,76 € qui est dispatché dans ces deux comptes. Il est reporté en section d'investissement »

→ **Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante**

Agnès TRAVERSIER : « 404 412,65 € dont 59 476,50 € reversés au budget annexe gendarmerie pour compenser la perte sur les loyers »

Agnès TRAVERSIER : « Dans le total des dépenses de l'exercice 2017, il y a un écart entre le budget voté en avril 2017 et le montant indiqué dans ce document car les décisions modificatives votées par la suite sont prises en compte »

| Montants exprimés en Euros | | <u>Compte</u> | <u>Budget 2018</u> |
|--------------------------------------|--|---------------------------|---------------------|
| INVESTISSEMENT | | <u>administratif 2017</u> | |
| RECETTES | | | |
| Total 021 | Virement de la section de fonctionnement | 0,00 | 32 795,76 |
| Total 024 | Produits des cessions | 0,00 | 12 000,00 |
| Total 040 | Opérations d'ordre entre sections | 91 460,63 | 176 690,00 |
| Total 041 | Opérations patrimoniales | 0,00 | 2 160,00 |
| Total 10 | Dotations Fonds divers Réserves | 382 393,23 | 238 509,53 |
| Total 13 | Subventions d'investissement | 132 535,10 | 114 554,00 |
| Total 16 | Emprunts et dettes assimilées | 415 585,33 | 1 000 000,00 |
| Total RECETTES INVESTISSEMENT | | 1 021 974,29 | 1 576 709,29 |

→ **Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections**

Pierre CLAUDON : « À quoi correspond le compte 28132 – Immeubles de rapport ? »

Agnès TRAVERSIER : « Cela concerne les amortissements, la salle Bernard Pagnot et la salle de ping-pong n'étaient pas terminées »

→ **Chapitre 13 – Subventions d'investissement**

Agnès TRAVERSIER : « En compte 13251, la subvention de 45 000 € relative aux travaux rue de la Mairie a été votée au Conseil communautaire de PMA. 22 324 € correspond au solde de subvention à percevoir pour la salle Bernard Pagnot. Il a été uniquement inscrit les subventions pour lesquelles on est certain de percevoir l'argent »

→ **Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées**

Agnès TRAVERSIER : « Il s'agit d'un emprunt qu'on souhaiterait contracter sur 25 ans avec des annuités d'environ 48 000 €. Un emprunt se termine actuellement avec des annuités de 51 000 €. Ce qui ferait un peu moins qu'actuellement »

Pierre CLAUDON : « Ça ne modifierait pas l'endettement ? »

Agnès TRAVERSIER : « Non »

| Montants exprimés en Euros | | <u>Compte</u> | <u>Budget 2018</u> |
|--------------------------------------|--|---------------------------|---------------------|
| INVESTISSEMENT | | <u>administratif 2017</u> | |
| DEPENSES | | | |
| Total 001 | Solde d'exécution d'investissement reporté | 457 198,32 | 140 678,53 |
| Total 020 | Dépenses imprévues investissement | 0 | 40 000,00 |
| Total 040 | Opérations d'ordre entre sections | 305,00 | 305,00 |
| Total 041 | Opérations patrimoniales | 0 | 2 160,00 |
| Total 10 | Dotations Fonds divers Réserves | 43 269,23 | 72 472,00 |
| Total 16 | Remboursement d'emprunts | 255 041,21 | 226 062,00 |
| Total 20 | Immobilisations incorporelles | 1 866,48 | 1 860,00 |
| Total 204 | Subventions d'équipement versées | 390,00 | 1 500,00 |
| Total 21 | Immobilisations corporelles | 76 646,52 | 127 306,00 |
| Total 23 | Immobilisations en cours | 327 936,06 | 964 365,76 |
| Total DEPENSES INVESTISSEMENT | | 1 162 652,82 | 1 576 709,29 |

→ **Chapitre 10 – Dotations Fonds divers Réserves**

Agnès TRAVERSIER : « Le compte 10226 tient compte de la taxe d'aménagement perçue de Faurecia qui est reversée à PMA à hauteur de 50% »

Compte 103, pour le plan de relance FCTVA c'est la dernière année »

→ **Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles**

Agnès TRAVERSIER : « Il s'agit du logiciel de la psychologue scolaire. La somme de 559 € reste à la charge de la commune. Le solde devrait être financé par les autres communes concernées »

→ **Chapitre 23 – Immobilisations en cours**

Sophie RADREAU : « Vous proposez une provision de 412 000 € pour la construction restauration / périscolaire. Ce sera la même chose l'année prochaine ? »

Agnès TRAVERSIER : « Oui car les travaux ne débiteront pas avant le 31/12/2018. Le prêt de 1 000 000 € maximum sera ajusté en fonction des subventions. Il existe même des emprunts spécifiques remboursés au fur et à mesure des subventions perçues »

Pierre CLAUDON : « Aucune subvention n'est mentionnée ? »

Agnès TRAVERSIER : « On ne mentionne que ce dont on est sûr même si ça paraît trop prudent pour certains »

Pierre CLAUDON : « Si vous réalisez le programme prévu, c'est un projet ambitieux. Vous aurez besoin de l'emprunt d'un million »

Agnès TRAVERSIER : « Normalement, on déduira les subventions »

Pierre CLAUDON : « Les gros travaux ne seront pas terminés »

Agnès TRAVERSIER : « L'emprunt ne sera débloqué qu'en fin d'année. Le programme relatif à l'éclairage public sera bien lancé et les subventions s'y rapportant bien notifiées, pour emprunter moins d'un million »

Pierre CLAUDON : « Vous comptez sur les subventions pour emprunter moins d'un million »

Agnès TRAVERSIER : « On a établi un budget suivant une situation des plus défavorables, par exemple pour les salaires, pour les loyers de la gendarmerie ; on devrait percevoir plus »

■ **Présentation des budgets annexes :**

BOIS :

| Montants exprimés en Euros | | | <u>Compte</u> | <u>Budget 2018</u> |
|--------------------------------------|-----|---|---------------------------|--------------------|
| FONCTIONNEMENT BOIS | | | <u>administratif 2017</u> | |
| RECETTES | | | | |
| Total | 002 | Excédent antérieur reporté Fonctionnement | 38 447,37 | 14 885,35 |
| Total | 70 | Produits des services | 19 564,02 | 16 175,00 |
| Total RECETTES FONCTIONNEMENT | | | 58 011,39 | 31 060,35 |

| Montants exprimés en Euros | | | <u>Compte</u> | <u>Budget 2018</u> |
|--------------------------------------|-----|----------------------------------|---------------------------|--------------------|
| FONCTIONNEMENT BOIS | | | <u>administratif 2017</u> | |
| DEPENSES | | | | |
| Total | 011 | Charges à caractère général | 4 689,46 | 10 395,40 |
| Total | 022 | Dépenses imprévues Fonct. | 0,00 | 600,00 |
| Total | 023 | Virement à la sect° d'investis. | 0,00 | 6 738,95 |
| Total | 42 | Opérations d'ordre entre section | 287,00 | 431,00 |
| Total | 65 | Autres charges gestion courante | 32 000,00 | 12 895,00 |
| Total DEPENSES FONCTIONNEMENT | | | 36 976,46 | 31 060,35 |

→ **Chapitre 011 – Charges à caractère général**

Sophie RADREAU : « En compte 61524 – Entretien de bois et forêts : il n'y a plus de plantations ? »

Jean-Pierre LIPSKI : « C'est une nouvelle politique de l'ONF qui préfère une régénération naturelle. Mais des résineux seront plantés sur d'anciennes terres agricoles près de la cabane de chasse »

| Montants exprimés en Euros | | | <u>Compte</u> | <u>Budget 2018</u> |
|--------------------------------------|-----|--|---------------------------|--------------------|
| INVESTISSEMENT | | BOIS | <u>administratif 2017</u> | |
| RECETTES | | | | |
| Total | 021 | Virement de la section de fonctionnement | 0,00 | 6 738,95 |
| Total | 040 | Opérations d'ordre entre section | 287,00 | 431,00 |
| Total | 10 | Dotations fonds divers réserves | 2 542,64 | 6 149,58 |
| Total | 27 | Autres immos financières | 4 000,00 | 4 000,00 |
| Total RECETTES INVESTISSEMENT | | | 6 829,64 | 17 319,53 |

| Montants exprimés en Euros | | | <u>Compte</u> | <u>Budget 2018</u> |
|--------------------------------------|-----|-------------------------------------|---------------------------|--------------------|
| INVESTISSEMENT | | BOIS | <u>administratif 2017</u> | |
| DEPENSES | | | | |
| Total | 001 | Solde d'exécution d'inv. reporté | 2 542,64 | 6 149,58 |
| Total | 020 | Dépenses imprévues d'investissement | 0,00 | 500,00 |
| Total | 21 | Immobilisations corporelles | 0,00 | 2 000,00 |
| Total | 23 | Immobilisations en cours | 10 436,58 | 8 669,95 |
| Total DEPENSES INVESTISSEMENT | | | 12 979,22 | 17 319,53 |

BÂTIMENTS LOCATIFS :

| Montants exprimés en Euros | | | <u>Compte</u> | <u>Budget 2018</u> |
|--------------------------------------|-----|----------------------------------|---------------------------|--------------------|
| FONCTIONNEMENT | | BÂTIMENTS LOCATIFS | <u>administratif 2017</u> | |
| RECETTES | | | | |
| Total | 002 | Excédent antérieur reporté | 5 033,65 | 0,00 |
| Total | 70 | Produits des services | 1 596,00 | 1 700,00 |
| Total | 73 | Impôts et taxes | 22 487,35 | 22 487,00 |
| Total | 75 | Autres produits gestion courante | 249 791,67 | 336 809,65 |
| Total | 77 | Produits exceptionnels | 820,80 | 0,00 |
| Total RECETTES FONCTIONNEMENT | | | 279 729,47 | 360 996,65 |

| Montants exprimés en Euros | | | <u>Compte</u> | <u>Budget 2018</u> |
|--------------------------------------|-----|-----------------------------------|---------------------------|--------------------|
| FONCTIONNEMENT | | BÂTIMENTS LOCATIFS | <u>administratif 2017</u> | |
| DEPENSES | | | | |
| Total | 002 | Déficit antérieur reporté | 0,00 | 17 825,06 |
| Total | 011 | Charges à caractère général | 285 506,78 | 330 237,00 |
| Total | 022 | Dépenses imprévues Fonctionnement | 0,00 | 1 000,00 |
| Total | 65 | Autres charges gestion courante | 0,00 | 10,00 |
| Total | 66 | Charges financières | 12 047,75 | 11 924,59 |
| Total DEPENSES FONCTIONNEMENT | | | 297 554,53 | 360 996,65 |

Agnès TRAVERSIER : « Les loyers inclus l'année 2018 et décembre 2017 »

| Montants exprimés en Euros | | | <u>Compte</u> | <u>Budget 2018</u> |
|--------------------------------------|-----|----------------------------------|---------------------------|--------------------|
| INVESTISSEMENT | | BÂTIMENTS LOCATIFS | <u>administratif 2017</u> | |
| RECETTES | | | | |
| Total | 001 | Solde d'exécution d'inv. reporté | 27 431,68 | 24 600,52 |
| Total RECETTES INVESTISSEMENT | | | 27 431,68 | 24 600,52 |

| Montants exprimés en Euros | | | <u>Compte</u> | <u>Budget 2018</u> |
|--------------------------------------|----|---------------------------|---------------------------|--------------------|
| INVESTISSEMENT | | BÂTIMENTS LOCATIFS | <u>administratif 2017</u> | |
| DEPENSES | | | | |
| Total | 16 | Remboursement d'emprunts | 2 831,16 | 2 955,00 |
| Total | 23 | Immobilisations en cours | 0,00 | 21 645,52 |
| Total DEPENSES INVESTISSEMENT | | | 2 831,16 | 24 600,52 |

13 LOGEMENTS CENTRE :

| Montants exprimés en Euros | | | <u>Compte</u> | <u>Budget 2018</u> |
|---|-----|---|---------------------------|--------------------|
| FONCTIONNEMENT 13 LOGEMENTS CENTRE | | | <u>administratif 2017</u> | |
| RECETTES | | | | |
| Total | 002 | Excédent antérieur reporté (fonctionnement) | 13 030,42 | 4 420,44 |
| Total | 042 | Opérations d'ordre entre sections | 15 200,00 | 15 200 00 |
| Total | 70 | Produits des services | 3 171,32 | 3 000,00 |
| Total | 75 | Autres produits gestion courante | 72 265,05 | 51 000,20 |
| Total | 77 | Produits exceptionnels | 11 660,25 | 0,00 |
| Total RECETTES FONCTIONNEMENT | | | 115 327,04 | 73 620,64 |

| Montants exprimés en Euros | | | <u>Compte</u> | <u>Budget 2018</u> |
|---|-----|-----------------------------------|---------------------------|--------------------|
| FONCTIONNEMENT 13 LOGEMENTS CENTRE | | | <u>administratif 2017</u> | |
| DEPENSES | | | | |
| Total | 011 | Charges à caractère général | 25 126,81 | 12 910,00 |
| Total | 022 | Dépenses imprévues Fonct. | 0,00 | 1 000,00 |
| Total | 023 | Virement section investissement | 0,00 | 4 650,00 |
| Total | 042 | Opérations d'ordre entre sections | 24 845,00 | 35 751,00 |
| Total | 65 | Autres charges gestion courante | 0,00 | 12 893,44 |
| Total | 66 | Charges financières | 13 144,47 | 6 416,20 |
| Total DEPENSES FONCTIONNEMENT | | | 63 116,28 | 73 620,64 |

→ **Chapitre 011 – Charges à caractère général**

Pierre CLAUDON : « À quoi correspond le compte 615228 – Autres bâtiments ? »

Danielle BOUCLANS, autorisée par Madame le Maire : « Il s'agit de l'entretien des bâtiments, relatif aux logements de l'ancienne école du Centre »

Agnès TRAVERSIER : « On a de la chance. C'est un bâtiment où, dès qu'un locataire donne congé, un autre arrive. Les loyers ne sont pas très chers »

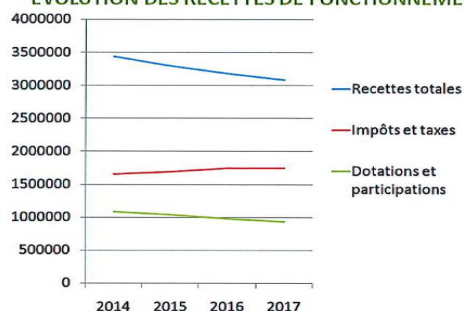
| Montants exprimés en Euros | | | <u>Compte</u> | <u>Budget 2018</u> |
|---|-----|--|---------------------------|--------------------|
| INVESTISSEMENT 13 LOGEMENTS CENTRE | | | <u>administratif 2017</u> | |
| RECETTES | | | | |
| Total | 001 | Solde d'exécution d'investissement reporté | 10 382,53 | 0,00 |
| Total | 021 | Virement de la section de fonctionnement | 0,00 | 4 650,00 |
| Total | 040 | Opérations d'ordre entre sections | 24 845,00 | 35 751,00 |
| Total | 10 | Dotations Fonds divers Réserves | 0,00 | 47 790,32 |
| Total | 16 | Emprunts et dettes assimilées | 631,39 | 738,00 |
| Total RECETTES INVESTISSEMENT | | | 35 858,92 | 88 929,32 |

| Montants exprimés en Euros | | | <u>Compte</u> | <u>Budget 2018</u> |
|---|-----|--|---------------------------|--------------------|
| INVESTISSEMENT 13 LOGEMENTS CENTRE | | | <u>administratif 2017</u> | |
| DEPENSES | | | | |
| Total | 001 | Solde d'exécution d'investissement reporté | 0,00 | 47 422,32 |
| Total | 040 | Opérations d'ordre entre sections | 15 200,00 | 15 200,00 |
| Total | 16 | Remboursement d'emprunts | 20 947,24 | 26 307,00 |
| Total | 23 | Immobilisations en cours | 47 134,00 | 0,00 |
| Total DEPENSES INVESTISSEMENT | | | 83 281,24 | 88 929,32 |

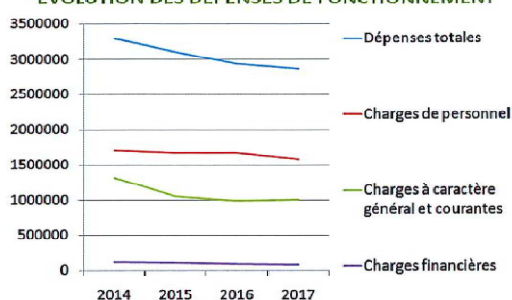
■ Exposition des principaux projets par projection sur écran :

► QUELQUES ÉLÉMENTS SUR L'ÉVOLUTION BUDGÉTAIRE DE LA COMMUNE

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Entre 2014 et 2017 :

- les recettes de fonctionnement ont diminué de 354 184,13 €, soit une baisse de 10,3%,
- les dépenses de fonctionnement ont diminué de 422 335,14 €, soit une baisse de 12,83%.

► LES PROJETS CONSÉQUENTS ENVISAGÉS AU SEIN DE LA COMMUNE

Rénovation d'une partie de l'éclairage public (passage en technologie led)

Constat / Diagnostic :

L'éclairage public de la commune est composé de luminaires vétustes pour une grande partie et très énergivores.

Objectifs :

Le but est de sécuriser les installations vétustes et réaliser dans le même temps des économies d'énergie ; le choix proposé est donc de passer une grande partie de l'éclairage public en technologie LED.

Conditions de réalisation techniques :

Pour mener à bien ce projet, nous avons sollicité l'appui technique du SYDED via une convention d'Assistance Maîtrise d'Ouvrage (géo-référencement des luminaires, établissement du diagnostic...etc).

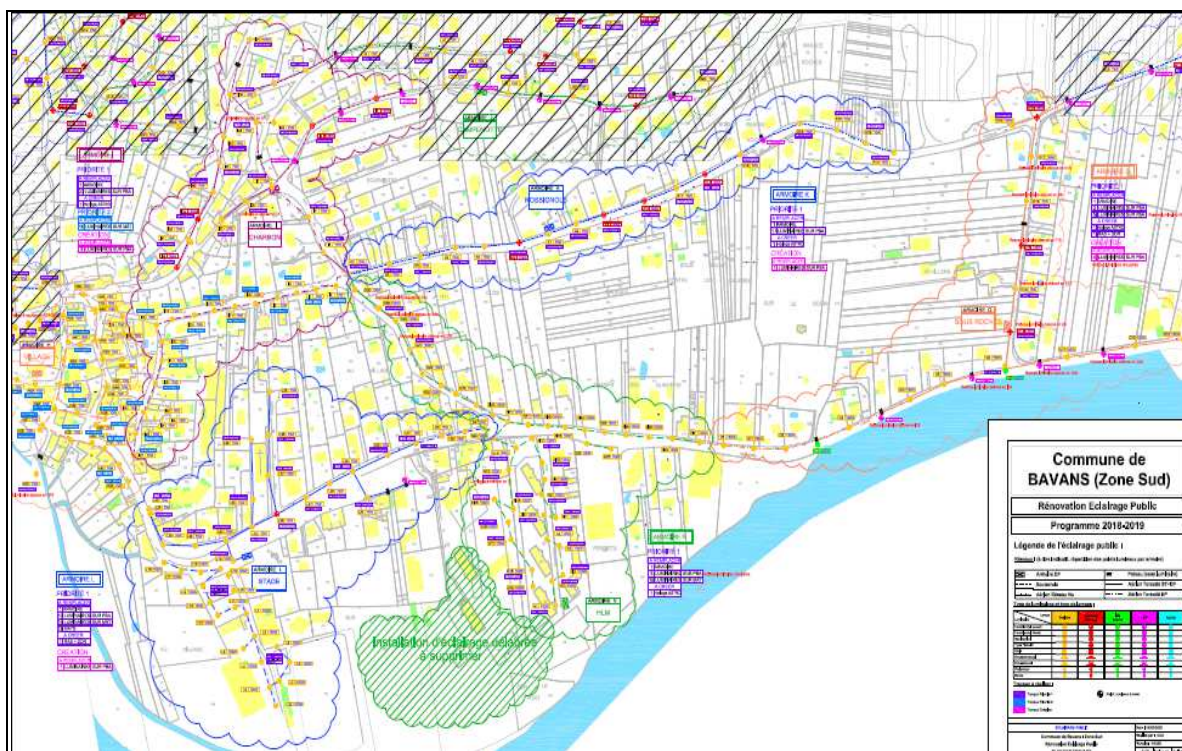
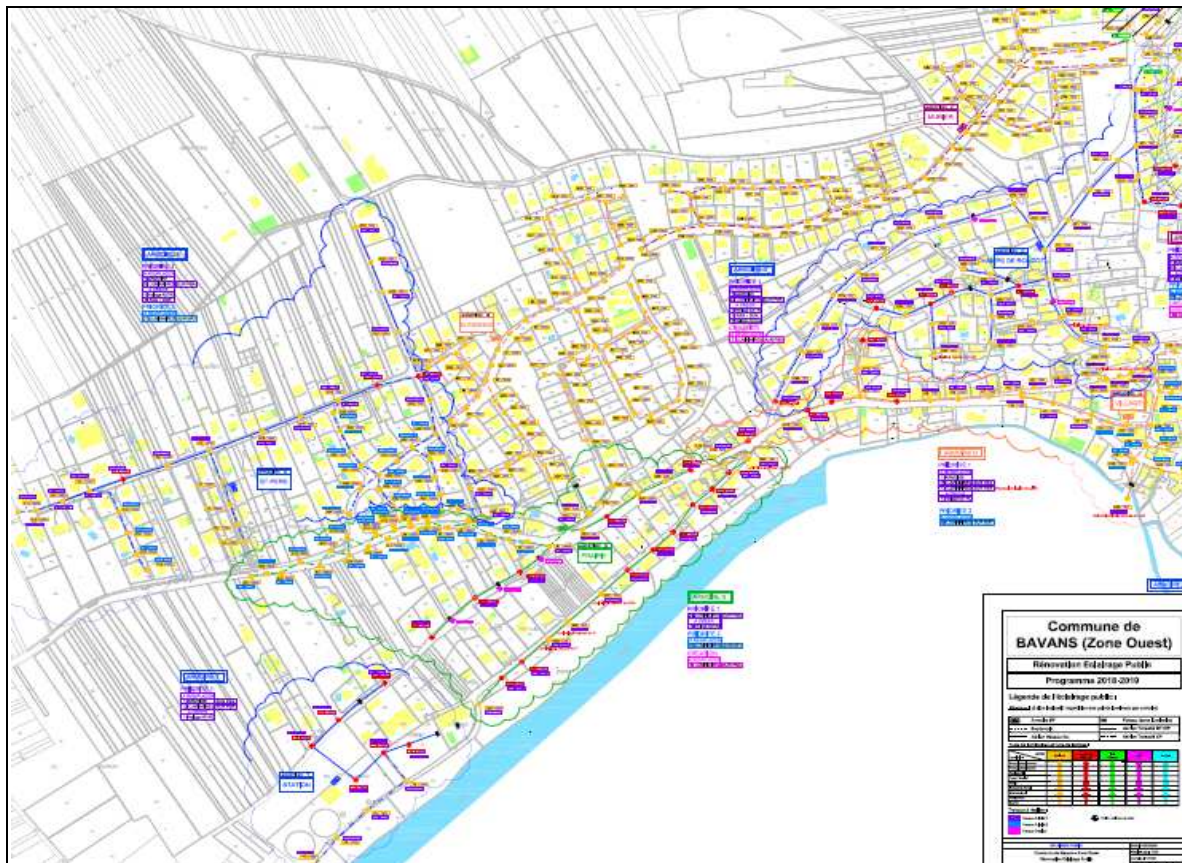
Les travaux sont prévus en 3 tranches, car priorités en fonction de la vétusté des luminaires, et de ceux qui sont subventionnables (qui ont plus de 25 ans).

Le coût prévisionnel de la tranche 1 s'élève à environ 365 000 €.

Ces 3 tranches seront étalées sur 2018, 2019 et 2020 et concernent plus de 500 luminaires, 16 armoires de commande, 25 coffrets classe II en pied de mât, 28 mises à la terre, 14 horloges astronomiques...

Types de luminaire envisagés :





Conditions de réalisation financière :

Nous espérons pouvoir subventionner très largement le projet, de par les subventions accordées par le SYDED d'une part, et de par la revente par PMA des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) d'autre part.

Taux espérés des subventions :

- SYDED : entre 30 % et 40 % du montant total de la tranche 1 pour l'année 2018,
- PMA : 140 % du montant non-subsventionné par le SYDED, mais uniquement sur les luminaires et les horloges astronomiques.

Calendrier des travaux :

Dès le vote du budget, un appel d'offres sera publié. Un calendrier des interventions sera demandé aux candidats. Les travaux devraient débuter au cours du mois de juin ou en septembre.

Création d'un bâtiment dédié au périscolaire et à la restauration scolaire sur le site Radreau

Constat / Diagnostic :

Contrairement au site Dolto qui possède une restauration sur site, les enfants scolarisés à Radreau sont amenés à se déplacer en bus chaque midi pour se restaurer à la salle des Fêtes. Ce qui engendre des inconvénients :

- Coût de fonctionnement lié au transport en bus (14 000 € / an environ) ;
- Risques pour la sécurité des enfants liés au transport ;
- Temps dédié à la restauration réduit.

De plus, le périscolaire se déroule en face du site Radreau, dans des locaux connexes à la bibliothèque, les enfants doivent donc traverser la route pour se rendre de l'école au périscolaire et vice versa.

Objectifs :

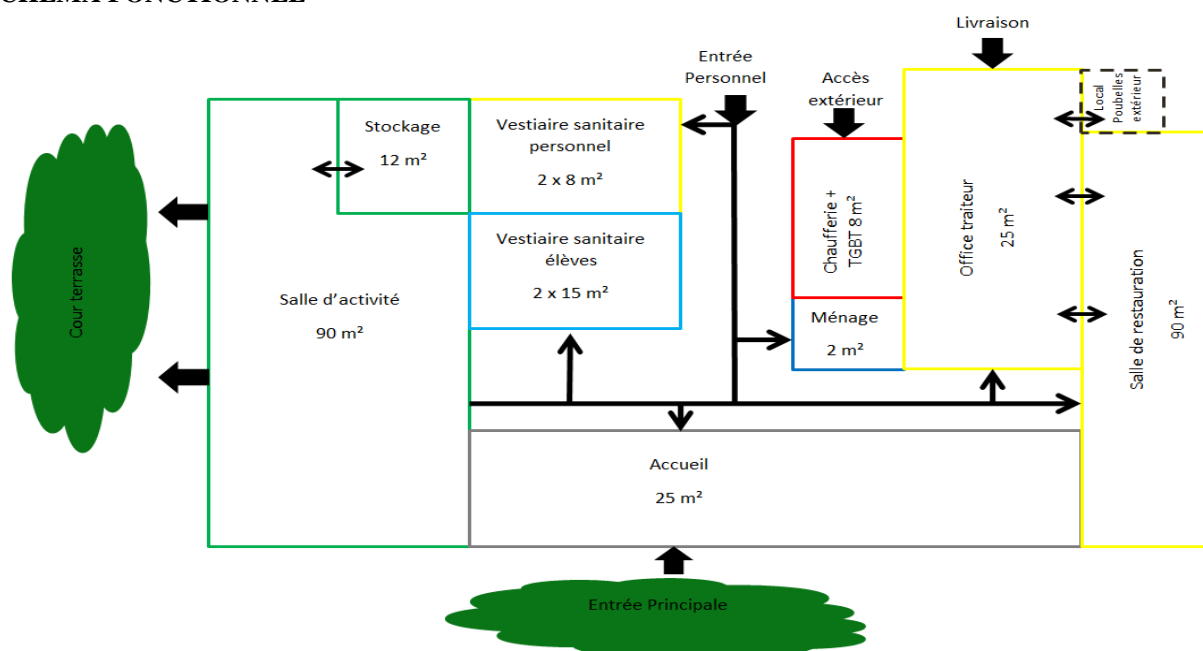
Le but est donc de faire construire un bâtiment directement implanté sur site et dédié à ces deux temps d'accueil.

Cela solutionnerait les différentes problématiques liées à la sécurité (enfants qui restent dans une enceinte fermée) et réduirait les coûts de fonctionnement.

Conditions de réalisation technique :

Pour mener à bien ce projet, nous demanderions l'appui technique de PMA via une convention d'Assistance Maîtrise d'Ouvrage. Pour le moment, seuls une fiche financière programme ainsi qu'un programme d'architecture ont été établis.

SCHEMA FONCTIONNEL



Conditions de réalisation financière :

Nous espérons pouvoir subventionner assez largement le projet. Pour pouvoir le réaliser, un prêt bancaire sera contracté. Le montant ne pourra être déterminé qu'au regard du montant des subventions et des acomptes dont la commune pourrait bénéficier sur ces dernières.

Coût prévisionnel de l'ouvrage : environ 1 000 000 €.

Taux total espéré des subventions : 65 % du montant total du projet.

Ce taux regrouperait plusieurs subventions de différents organismes : CAF, Région, Département, PMA, Effilogie, ...etc.

Calendrier prévisionnel des travaux :

- | | |
|--|----------------|
| - Signature convention avec PMA | Mai 2018 |
| - Consultation des maîtres d'œuvre | Juin 2018 |
| - Début des études | Septembre 2018 |
| - Délais | 4 mois |
| - Consultation des entreprises | Janvier 2019 |
| - Période de préparation | Mars 2019 |
| - Début des travaux | Avril 2019 |
| - Délais | 8 mois |
| - Objectif : Réception pour la rentrée de Janvier 2020. | |

Réfection et réaménagement de la rue du Lorday

Constat / Diagnostic :

La rue du Lorday fait partie des rues de Bavans dont la bande de roulement est détériorée.

De plus, c'est une rue passante pour les véhicules et piétons qui souhaitent se rendre dans le lotissement, notamment les utilisateurs de transport en commun (arrêt de bus en bout de rue, au bord de la Grande Rue).

Objectifs :

Le but est de rénover le revêtement mais également de revoir l'aménagement de cette rue pour permettre aux piétons et cyclistes de circuler également, et ce en sécurité.

Conditions de réalisation technique :

Les paramètres à prendre en compte sont multiples et demandent d'exprimer le besoin de manière précise.

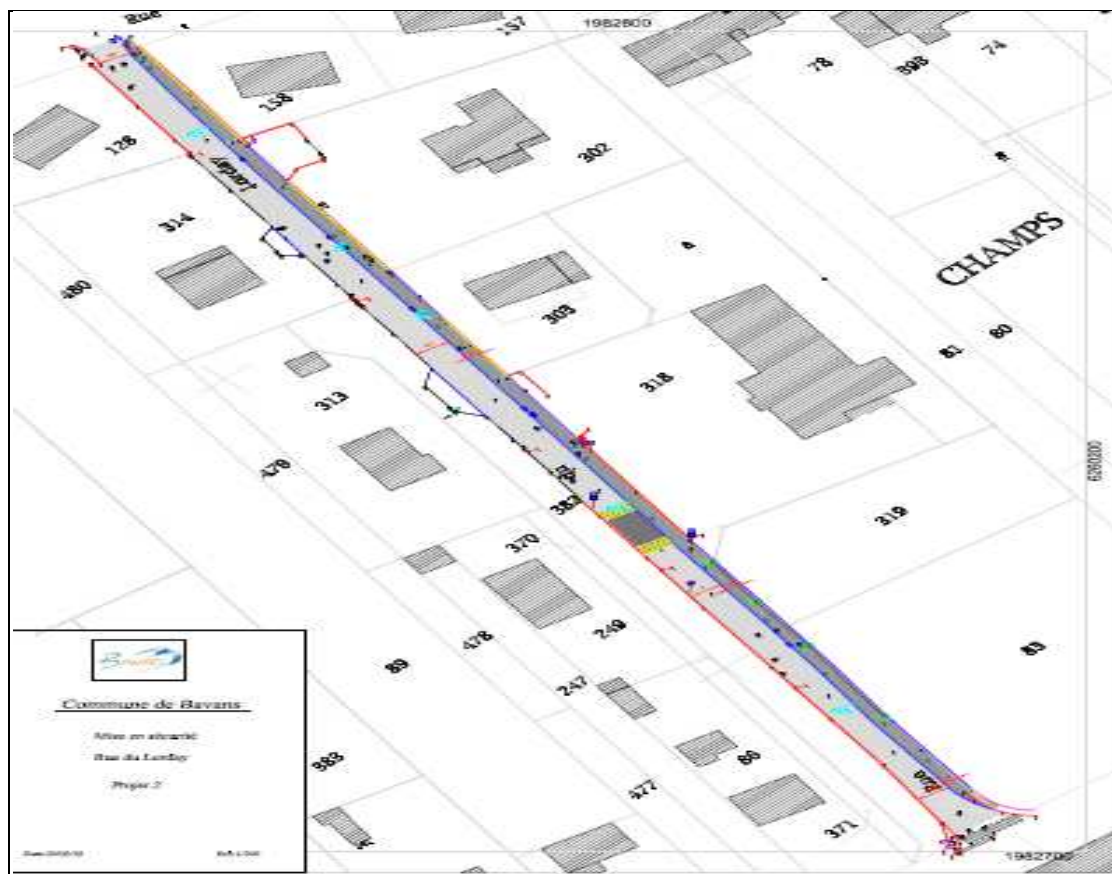
Paramètres techniques : rayons de giration, normes liées aux PMR, normes liées aux pistes cyclables, normes liées à la largeur de chaussée, normes liées à la classification en zone PPRI de la rue...

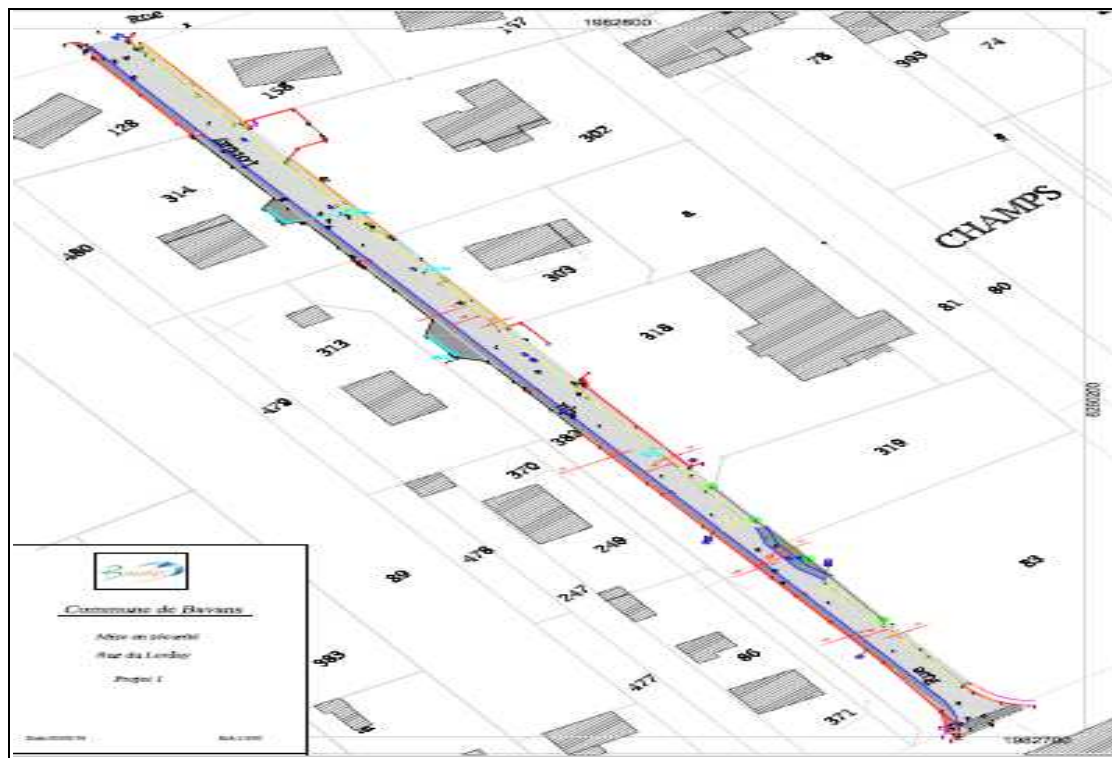
Paramètres liés à l'usage de la rue : cheminement piétons, cyclistes, poids lourds (pour accéder à l'entreprise FCI), véhicules légers, entrées de maisons individuelles...

L'aménagement de la rue prendra en compte tous ces paramètres et les contraintes qu'ils peuvent générer afin de trouver le meilleur compromis possible.

Plusieurs pistes sont en cours d'étude :

- Cheminement mixte cycliste – piéton,
- Cheminement piéton sur trottoir et voie cycliste matérialisée au sol sur chaussée, ...etc.





Conditions de réalisation financière :

Le projet initial était estimé à 53 000 € mais ne prenait pas en compte toutes les contraintes citées précédemment, notamment celles qui découlent du classement en zone PPRI.

Le montant prévisionnel du projet revu et qui répond à ces contraintes est de 90 000 €.

Nous espérons pouvoir compter sur le dossier de DETR qui a été enregistré, mais qui n'a pas été notifié à ce jour. De plus, le montant doit être mis à jour, car l'aide représente 35 % du montant estimé initialement, soit environ 18 300 € seulement.

Calendrier prévisionnel des travaux :

Dès le vote du budget, un appel d'offres sera publié. Un calendrier des interventions sera demandé aux candidats. Les travaux devraient débuter entre septembre et mi-novembre au plus tard.

Pierre CLAUDON : « Pour le périscolaire et la restauration scolaire, vous êtes fixés sur ce projet ? »

Agnès TRAVERSIER : « Rien n'est bloqué, il fallait un chiffrage. Il y aura maîtrise d'œuvre, bureaux d'études, ... C'est juste un avant-projet. On respectera la superficie. »

II – Compte de gestion 2017 – Compte administratif 2017 : Commune / Budgets annexes

■ Les membres du Conseil Municipal se prononcent sur le Compte de gestion de Madame la Trésorière pour l'exercice 2017 :

COMMUNE :

VOTE : 19 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.

BOIS :

VOTE : 19 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.

BÂTIMENTS LOCATIFS :

VOTE : 19 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.

13 LOGEMENTS CENTRE :

VOTE : 19 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.

■ **Madame Agnès TRAVERSIER - Maire** quitte la salle.

La présidence est assurée par **Madame Céline JELIC** ;

Les membres du Conseil Municipal se prononcent sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Madame Agnès TRAVERSIER – Maire.

Vote du Compte administratif de la Commune et ses annexes pour l'exercice 2017, dont les écritures sont identiques à celles du Compte de gestion de Madame la Trésorière pour l'exercice 2017 :

COMMUNE :

VOTE : 18 POUR, 6 CONTRE, 0 ABSTENTION.

BOIS

VOTE : 18 POUR, 6 CONTRE, 0 ABSTENTION.

BÂTIMENTS LOCATIFS :

VOTE : 18 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.

13 LOGEMENTS CENTRE :

VOTE : 18 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.

III – Affectation des résultats : Commune / Budgets annexes

– rapporteur **Agnès TRAVERSIER** ↗

Les membres du Conseil Municipal se prononcent sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 :

COMMUNE :

| | |
|---|---------------|
| Besoin de financement d'investissement | -154 509.53 € |
| Résultat de fonctionnement à affecter | 307 396.65 € |
| Affectation en réserves en investissement (compte 1068) | 154 509.53 € |
| Report en fonctionnement (compte 002) | 152 887.12 € |
| DEFICIT REPORTE | 0.00 € |

VOTE : 19 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.

BOIS :

| | |
|---|-------------|
| Besoin de financement d'investissement | -6 149.58 € |
| Résultat de fonctionnement à affecter | 21 034.93 € |
| Affectation en réserves en investissement (compte 1068) | 6 149.58 € |
| Report en fonctionnement (compte 002) | 14 885.35 € |
| DEFICIT REPORTE | 0.00 € |

VOTE : 19 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.**BÂTIMENTS LOCATIFS :**

| | |
|---|--------------|
| Solde d'exécution d'investissement | 24 600.52 € |
| Résultat de fonctionnement à affecter | -17 825.06 € |
| Affectation en réserves en investissement | 0.00 € |
| DEFICIT REPORTE en fonctionnement | 17 825.06 € |

VOTE : 19 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.**13 LOGEMENTS CENTRE :**

| | |
|---|---------------|
| Besoin de financement d'investissement | - 47 790.32 € |
| Résultat de fonctionnement à affecter | 52 210.76 € |
| Affectation en réserves en investissement (compte 1068) | 47 790.32 € |
| Report en fonctionnement (compte 002) | 4 420.44 € |
| DEFICIT REPORTE | 0.00 € |

VOTE : 19 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.**IV – Budget Primitif 2018 : Commune / Budgets annexes****– rapporteur Agnès TRAVERSIER ↗**

Les membres du Conseil Municipal se prononcent sur les budgets de l'exercice 2018 :

COMMUNE :**VOTE : 19 POUR, 6 CONTRE, 0 ABSTENTION.****BOIS :****VOTE : 19 POUR, 6 CONTRE, 0 ABSTENTION.****BÂTIMENTS LOCATIFS :****VOTE : 19 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.****13 LOGEMENTS CENTRE :****VOTE : 20 POUR, 0 CONTRE, 5 ABSTENTIONS.****Céline JELIC** : « Concernant le projet de construction restauration / périscolaire, je suis surprise : vous avez parlé d'un projet ambitieux et vous votez contre »**Pierre CLAUDON** : « Je trouve ce projet trop ambitieux. Je ne suis pas contre le projet en lui-même ; ni contre tout ce qui est dans le budget. Je suis contre le budget dans son ensemble »

- **L'assemblée se prononce sur les taux des taxes communales :**

| Taxes | Pour mémoire, taux votés en 2017 | 2018 | | |
|-------------------------------------|----------------------------------|------------------------------|--------------|------------------|
| | | Bases d'imposition notifiées | Taux votés | Produits |
| Taxe d'habitation | 12,43% | 4 673 000 | 12,43% | 580 854 |
| Taxe sur le foncier bâti | 25,64% | 3 409 000 | 25,64% | 874 068 |
| Taxe sur le foncier non bâti | 33,49% | 23 400 | 33,49% | 7 837 |
| | | | Total | 1 462 759 |

VOTE : 25 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION.

- **Subvention à l'Association de Gestion des Actions Socioculturelles de BAVANS (AGASC – MPT)**

Montant = 115 000 €

Ne prennent pas part à la délibération sur cette question : Madame Nathalie ATAR, Monsieur David GRISEY, Madame Véronique DELMARRE, membres élus représentés à l'AGASC.

VOTE : 16 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.

- **Liste des emplois communaux : 50 emplois au 12/04/2018**

VOTE : 19 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.

- **Locations communales, travaux et services** (consultable en mairie)

VOTE : 19 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS.

- **Tarifs de la restauration scolaire et du périscolaire** (consultable en mairie)

VOTE : 19 POUR, 6 CONTRE, 0 ABSTENTION.

V – Rapports des Commissions

→ COMMISSION « FINANCES – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – GESTION DU PATRIMOINE »
séance du 12 mars 2018

– rapporteur Agnès TRAVERSIER ⇨

► PERSONNEL

Mouvements de personnel :

| Services | DEPARTS | | | | RECRUTEMENTS |
|----------------------------|--------------|---|--|------------------|--|
| | A compter du | Grades | Observations | Temps de travail | |
| ATELIERS MUNICIPAUX | | | | | Adjoint technique à temps complet à compter du 09/10/2017 suite au départ en retraite d'un agent sous Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) |
| MAIRIE | 01/01/2018 | Adjoint Administratif | Agent sous CDD jusqu'au 31/12/2017 a été recrutée par une autre collectivité | 35h | Adjoint Administratif principal de 2e classe sous CDD à 21 heures depuis le 26/02/2018 nommé sur le poste d'agent comptable dans l'attente du recrutement par voie de mutation à temps complet. Cette personne occupe actuellement un poste de secrétaire de mairie à temps incomplet. |
| | 01/03/2018 | Adjoint Administratif Principal 2e classe | Détachement auprès de la préfecture de Besançon | Complet | Adjoint administratif sous Contrat à Durée Déterminée depuis le 29/01/2018 pour permettre la transmission des différentes compétences nécessaires pour occuper le poste "agent d'accueil-état civil-élections-urbanisme" |

| | | | | | |
|--|------------|--|---|------|--|
| MULTI-ACCUEIL | 01/03/2018 | Adjoint d'animation | L'agent placé en disponibilité pour suivre son conjoint à partir du 01/11/2017 a demandé sa mutation auprès de la Communauté de Communes de Vendée-Sèvre-Autise à compter du 01/03/2018 | 24 h | Le contrat de l'agent au grade d'adjoint d'animation sera prolongé |
| PÔLE ENFANCE JEUNESSE BÂTIMENTS | 01/08/2017 | Moniteur Éducateur et intervenant familial | Rappel : l'agent occupant le poste de Directeur du Pôle a été licencié | | Adjoint d'animation à compter du 09/04/2018 (voir création de poste - Conseil Municipal du 01/03/18) |

Contrats à Durée Déterminée en cours :

| Services | Types de contrats | Temps de travail | Dates de fin |
|--|--|------------------|--------------|
| ATELIERS MUNICIPAUX | 1 agent sous Contrat Accompagnement dans l'Emploi (CAE) | complet | 30/06/2018 |
| | 1 agent sous Contrat Accompagnement dans l'Emploi (CAE) | complet | 31/07/2018 |
| PÔLE ENFANCE JEUNESSE BÂTIMENTS | 1 agent sous Contrat Accompagnement dans l'Emploi (CAE) | 20 heures | 13/11/2018 |
| MULTI-ACCUEIL | 1 Auxiliaire de puériculture (remplacement de l'agent en détachement depuis le 01/09/2017) | complet | 31/05/2018 |
| | 1 adjoint d'animation | 24 heures | 31/03/2018 |
| | 1 adjoint d'animation | 24 heures | 24/04/2018 |

Arrêts de travail en cours :

- Accident du travail :

1 adjoint technique - service "Ateliers municipaux" depuis le 25/04/2016. Sur les conseils de notre assureur, des expertises ont été déclenchées afin de déterminer si les prolongations d'arrêt de travail sont toujours en corrélation avec l'accident du travail du 25/04/2016.. Celles-ci étant contradictoires, une contre expertise aura lieu le 13 mars 2018 chez un médecin spécialiste. A l'issue, il pourra être décidé si l'agent est placé en congé pour accident du travail ou maladie.

- Maladie professionnelle : néant

- Congés Longue Maladie : néant

- Congés Maladie : néant

Soins suite à accident du travail :

1 adjoint technique service "Ateliers municipaux".

Temps Partiel Thérapeutique suite à maladie :

1 adjoint technique service "Ateliers municipaux" à 60% du 17/01/2018 au 16/07/2018.

Congé parental :

1 adjoint technique service "Ateliers municipaux" du 27/11/2016 au 26/05/2018.

► **FINANCES**

Trésorerie au 12/03/2018 : 158 369.12 €

Travaux terminés :

- Réhabilitation école du Centre en 13 logements :

| Objets | Dépenses | Recettes |
|--|-----------------------|---------------------|
| Travaux - Maîtrise Œuvre - contrôles ⁽¹⁾ | 1 043 508.24 € | |
| Assurance "chantier" | 18 010.00 € | |
| TVA - livraison à soi-même ⁽²⁾ | 47 134.00 € | |
| TVA déductible | | 169 520.00 € |
| Remboursement des travaux branchements gaz et électricité par GRDF et ERDF | | 17 461.40 € |
| Subvention Conseil Départemental | | 156 000.00 € |
| Subvention Conseil Régional (Effilogis) | | 52 000.00 € |
| Subvention Etat (DETR) | | 159 405.00 € |
| Subvention Europe (FEDER) | | 23 650.20 € |
| Subvention PMA (PLH) | | 56 000.00 € |
| TOTAUX | 1 108 652.24 € | 634 036.40 € |
| Reste à charge de l'opération pour la Commune | 474 615.81 € | |

(1) ne tient pas compte des frais annexes (coût électricité, eau, ... durant les travaux)

(2) la "TVA - livraison à soi-même" consiste dans un premier temps à récupérer la TVA (19.60 %) auprès des services des impôts au fur et à mesure du paiement des factures. Par contre, dans un délai de 2 ans après la fin des travaux, il y a lieu de reverser aux impôts 5.5 % de TVA calculée sur le montant des travaux.

L'opération, outre les subventions, participations et opérations de TVA citées ci-dessus, a été financée par un emprunt de 460 000 € contracté auprès de la Banque populaire (annuité 31 912 €), un abondement du budget de la Commune de 53 130.00 € et les loyers payés par les locataires.

En effet, les travaux ont été divisés en trois tranches, ce qui a permis de louer les logements au 10 rue des Ecoles à compter de janvier 2014, puis au 8 rue des Ecoles à compter de novembre 2014, et enfin au 6 rue des Ecoles en mars 2015.

- Salles B. Pagnot - Ping Pong :

| | Salle B. Pagnot | Salle tennis de table |
|----------------------------|-------------------------|-----------------------|
| Coût des travaux par salle | 213 884.78 € TTC | 120 173.33 € TTC |
| Coût global de l'opération | 334 558.11 € TTC | |

| | |
|--|---------------------|
| Subvention PMA | 55 810.00 € |
| Subvention Conseil départemental | 73 483.00 € |
| Subvention de l'Etat - soutien investissement public (accessibilité PMR) | 6 016.00 € |
| Total subventions | 135 309.00 € |

La totalité de la subvention "État" (6 016 €) et le solde des autres subventions sont à recevoir soit 14 214.00 € du Conseil Départemental et 22 324.00 € de PMA.

Le coût des travaux à charge pour la Commune s'élève donc à : 199 249.11 €.

Coût de fonctionnement des bâtiments communaux 2017 :

| Sites | Coût de fonctionnement hors charges de personnel |
|---|--|
| Maison des associations/Centre de loisirs | 24 123 € |
| Ecoles primaire Radreau | 58 115 € |
| Logement Radreau | 1 356 € |
| Ancienne maternelle Bel-Air / Bibliothèque/logement | 12 063 € |
| Gymnase Bel-Air | 3 227 € |
| Gymnase centre | 2 970 € |
| Ecole maternelle | 40 121 € |
| Restauration scolaire | 97 823 € |
| Logement maternelle | 1 374 € |
| Salle B.Pagnot | 4 831 € |
| Salle tennis table | 1 864 € |
| Stands de tir | 658 € |
| Vestiaires/tribunes/stade | 6 730 € |

| | |
|----------------------------|-----------|
| Chalet des Fruitières | 416 € |
| Boulodrome | 2 407 € |
| Mairie | 45 770 € |
| Ateliers municipaux | 20 466 € |
| Salle Polyvalente | 42 919 € |
| Logement salle polyvalente | 664 € |
| Poste | 10 931 € |
| Logements (Poste) | 3 712 € |
| Atelier distillation | 872 € |
| Salle omnisports | 26 866 € |
| Crèche | 38 721 € |
| Bâtiment "La Ferme" | 7 600 € |
| Logements "La Ferme" | 1 428 € |
| Mont-Bart | 38 394 € |
| MPT | 7 448 € |
| Bâtiment "13 logements" | 38 572 € |
| Gendarmerie | 297 555 € |

Pierre CLAUDON : « Concernant la gendarmerie, ce sont des chiffres de fonctionnement global. Il y a les frais de chauffage, d'éclairage... »

Danielle BOUCLANS, autorisée par Madame le Maire : « Il y a le loyer que l'on paie. Ce sont les dépenses de fonctionnement totales hormis les charges de personnel »

Pierre CLAUDON : « Ça fait une grosse somme par rapport aux autres lignes »

Agnès TRAVERSIER : « C'est un total »

Sophie RADREAU : « Que comprend la ligne "Restauration scolaire" ? »

Danielle BOUCLANS, autorisée par Madame le Maire : « Il faudrait consulter le Grand Livre en mairie. Sont compris le coût des repas, le transport, les fournitures... »

Agnès TRAVERSIER : « Si vous voulez des informations plus précises, vous pouvez venir consulter les comptables en mairie »

→ **COMMISSION « JEUNESSE – VIE SCOLAIRE »**

séance du 15 mars 2018

– **rapporteur David GRISEY** ↻

Budget

| | |
|---|---------------|
| Théâtre de Marionnettes (Dolto) | 700 |
| Projet musique (Dolto) | 400 |
| Classe piscine (Dolto) | 1 650 |
| Projet jardinerie | 450 |
| Ecole de la République | 800 |
| Visite des fermes comtoises à Nancray | 900 |
| Sorties cinéma | 630 |
| UNICEF | 110 |
| Classe transplantée « anglais » dans les Vosges Cycle 3 | 3 000 |
| Classe transplantée ULIS | 500 |
| SOUS TOTAL | 9 140 |
| Fournitures Dolto 129 élèves (43€ par enfant) | 5 547 |
| Fournitures Radreau 217 élèves (43€ par enfant) | 9 331 |
| Coopérative Dolto 129 élèves (9,50€ par enfant) | 1 225 |
| Coopérative Radreau 217 élèves (9,5€/enfant) | 2 062 |
| SOUS TOTAL | 18 165 |
| Fourniture direction Dolto | 200 |
| Fourniture direction Radreau | 300 |
| Rased | 275 |
| Psychologue scolaire | 485 |
| Ppms | 200 |
| Subvention pep | 50 |
| Dden | 50 |
| Prévention routière | 100 |
| Rifam | 1 000 |
| Fournitures périscolaire restauration | 3000 |

| | |
|-----------------------------|---------------|
| Réception enseignants | 200 |
| Cadeaux CM2 (calculatrices) | 1 100 |
| SOUS TOTAL | 6 960 |
| TOTAL | 34 265 |

Divers

- Confirmation par Monsieur le DASEN d'une ouverture de classe conditionnelle après comptage à la rentrée sur l'école élémentaire Claire Radreau.
- Achat du test pour la psychologue scolaire : un courrier a été envoyé à toutes les communes sur lesquelles intervient la psychologue scolaire pour une demande de participation : la part de Bavans s'élève à 559,12 €.

Sophie RADREAU : « Il serait bien de mettre en parallèle le coût des projets pour voir ce que cela représente »

→ COMMISSION « ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE – COMMUNICATION » séance du 15 mars 2018

– rapporteur **Bernard DURY** ↗

► ENVIRONNEMENT

Point R enterré – positionnement

- L'aire de retournement à la sortie de Bavans initialement envisagé pour ce point R est écarté. Malgré la réduction sensible des nuisances sonores des points R enterrés, plusieurs riverains ont manifesté leurs désaccords à la mise en place de ce point de recyclage sur cette place.
- Rappel : ce point R doit être accessible pour les usagers mais aussi pour les camions de collecte qui ne sont désormais plus autorisés à faire des marches arrière pour des raisons de sécurité.
- Analyse des terrains communaux susceptibles de recevoir ce point R dans le quartier des Hauts de Bavans :
→ Le parking du cimetière côté rue des Jardins remplit l'ensemble des conditions requises par PMA et de tranquillité pour le voisinage sans dégradation de la largeur du trottoir.
 - Le principal inconvénient est l'abandon de 4 parkings.
 - Pour compenser la perte des places de parking, la création de 4 ou 5 places en épis sur dalles engazonnées sur la zone centrale entre les deux voies de la rue des Vergers est proposée par la Commission.
- Dans le même quartier, le terrain appartenant à Néolia côté gendarmerie est une autre piste en cours d'étude. Cette solution imposerait d'acheter une parcelle de terrain à Néolia et davantage de travaux de voirie en particulier pour maintenir une allée pour les cyclistes et les piétons.
- Le devis des travaux incombant à la commune est inscrit au budget 2018.

Choix de nouvelles illuminations d'occasion chez BLACHÈRE sur catalogue

- En prévision des fêtes de Noël prochain, la Commission propose d'acheter 15 motifs pour poteaux type "Bleu Etoile PL 173" de la société BLACHÈRE de retour de location.
- Le choix s'est porté sur cette version pour ses qualités décoratives, innovantes et modernes.
- Ces motifs d'occasion sont proposés à 270 euros HT / pièce au lieu de 600 euros HT en version neuve.
- 15 motifs sont inscrits au budget 2018.
- Ces motifs seront positionnés dans la Grande Rue, du n°85 (garage) jusqu'à la MPT.

Décorations pour la période de Noël réalisées par des bénévoles

- Orientations entérinées par la Commission :
 - Fausse patinoire dans la fontaine de la Place Centrale avec présence de pingouins, ours...
 - Massif en face de la boulangerie GROSCLAUDE : positionnement d'un traineau avec rennes ou maintien d'un sapin avec cadeau XXL sur le pourtour,
 - Nouveau motif à l'entrée de Bavans – piste : roue éclairée,
 - Les autres motifs seront répartis dans la commune.
- Une séance de travail est prévue avec les bénévoles dans l'ancien gymnase pour engager les travaux.

Éclairage public – point sur passage en technologie à leds

- La convention de maîtrise d'œuvre SYDED a été signée par Madame le Maire.
- Température de la couleur à retenir, deux choix sont possibles : éclairage légèrement jaune ou blanc → la Commission retient, de manière unanime, la solution la plus blanche. Cette définition est plus moderne et valorise mieux l'éclairage led.

► COMMUNICATION

Proposition du Groupe Média Plus Communication : panneau d'information financé par des publicités

La Convention a été signée par Madame le Maire.

Avancement revue annuelle

La revue est en cours de mise en page (Société Com'une).
L'impression est prévue à partir de début avril pour distribution fin avril.
Merci à tous les contributeurs.

Nathalie ATAR : « Au sujet des illuminations de Noël, est-il possible de décorer le sapin de Champérier ? »
Bernard DURY : « On a les leds et ce qu'il faut pour décorer. Le problème c'est de l'alimenter »

→ COMMISSION « URBANISME – TRAVAUX – FORÊT – CIMETIÈRE »

séance du 20 février 2018

– rapporteur **Jean-Pierre LIPSKI** ↗

Voirie bâtiments

- Des devis ont été demandés concernant la restructuration de la voirie rue du Lorday, ainsi que les subventions.
 - La rue des Acacias est dégradée, la reprise de la voirie devra être envisagée.
 - Pour lutter contre les inondations, les noues vont être nettoyées prochainement.
 - Les canalisations de la fontaine, dégradées, ont été remplacées et l'horloge de programmation réparée,
 - L'étanchéité des ouvrants a été reprise à l'école Dolto.
 - Le chauffage, la détection incendie et le désenfumage ont été réparés salle des Fêtes.
- Ces travaux ont été effectués par les employés de la commune.

Point sur l'affouage

Lors de la vente de bois effectuée en mairie en janvier 2018, 645 stères ont été réparties en lots de 5, 10 et 15 stères pour 68 affouagistes.

Peu de réclamations :

- 3 personnes pour stères de bois insuffisants,
- 1 personne s'est désistée de son lot,
- 1 personne s'est trompée de lot.

Investissement

- Les devis concernant la rue du Lorday et la rue des Acacias sont en cours.
- L'étude concernant la construction de la restauration scolaire et de la couverture d'un court de tennis se poursuit.

Divers

Présentation d'une liste de matériel nécessaire pour les ateliers municipaux (voir budget).

VI – Décision

Décision 04/2018 : Signature du Bail de location du logement communal conventionné, situé 06 rue des Écoles, 1^{er} étage, avec Monsieur SCHWALLER Lionel

VII – Divers

► Délibération relative au choix de la procédure concernant la mise en location de biens communaux selon le régime des baux ruraux

Il s'agit de terrains précédemment exploités par Monsieur MERCIER. Suite au décès de ce dernier, Monsieur GROSJEAN souhaiterait louer les parcelles :

332 (11 ares 64 ca) et 335 (19 ares 59 ca) au lieu dit « Champs de Rosenveau dessus » section AN.

**Par 25 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention,
le Conseil Municipal choisit la procédure amiable.**

► **Madame le Maire** donne les informations suivantes :

- Un fascicule concernant la résidence les Airelles – 6 au 18 rue des Mirabelles (construction Néolia de 16 logements) est mis à disposition à l'accueil de la mairie pour consultation.
- Néolia souhaite vendre les petites maisons rue des Pins. Suivant la loi Elan, elles resteraient dans le domaine logement social ; si l'acquéreur n'est pas le locataire actuel, ni ascendant ou descendant du locataire actuel, elles le resteraient durant seulement 15 ans.

En contrepartie, Néolia propose un projet de bâti de 16 logements locatifs sur les Hauts de Bavans en face du petit bac de rétention au niveau des rues des Vergers et des Jardins.

- Actuellement, Néolia propose 40% de logements sociaux sur les Hauts de Bavans et nettement moins dans le bas de la commune. Ce n'est plus soumis à décision du Conseil Municipal mais juste donné à titre d'information.

- La construction de 9 logements sociaux est prévue dans le parc du Lorday.

- Notre commune ne répond pas aux obligations de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain concernant le pourcentage de logements sociaux. Les travaux effectués, de l'ordre de 4 000 € étant déduits de l'amende estimée à 8 000 €, PMA exonère la commune jusqu'en 2020. Il reste très peu de possibilités de construction dans le bas du village. C'est pourquoi les constructions se font sur les "Hauts de Bavans". Il reste des terrains agricoles mais la SAFER refuse.

Séance levée à 22h